



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-SEIZE-ÎLES

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles, tenue le 19 mai 2018 à 10h00 au club des étoiles du nord, sise au 3199, chemin Millette, Wentworth-Nord, lieu ordinaire des séances du conseil et conformément au code municipal, sont présents madame les conseillères Corina Lupu et France Robillard Pariseau, et messieurs les conseillers, David Estall, Daniel Filiatrault, Claude Pariseau et Michel Roch formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Pelletier.

Monsieur Jean-François Albert, Directeur général et secrétaire-trésorier, également présent, agit comme greffier.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 MAI 2018
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 AVRIL 2018
 - 3.2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 MAI 2018
 - 3.3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 MAI 2018
4. ADMINISTRATION ET FINANCES
 - 4.1. APPROBATION DES COMPTES
 - 4.2. TRANSFERTS BUDGÉTAIRES
 - 4.3. EMBAUCHE DE STAGIAIRES AVEC UNE SUBVENTION FÉDÉRALE
 - 4.4. ADHÉSION À LA COOP DES 4 PÔLES ET NOMINATION DE 2 ADMINISTRATEURS
 - 4.5. PRÊT DE LOCAUX POUR LA COOP DES 4 POLES
 - 4.6. ADOPTION DU RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE NO 2018-04
 - 4.7. SIGNATURE DE LA CONVENTION COLLECTIVE ET D'UNE LETTRE D'ENTENTE 2018-01
5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
6. TRANSPORT ET VOIRIE
7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT
 - 7.1. AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT 2018-08 ABROGEANT LE RÈGLEMENT 2014-15
 - 7.2. ANALYSE D'EAU - RSVL
8. LOISIRS ET CULTURE
 - 8.1. DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION PIQM-MADA
9. VARIA
10. DOCUMENTS DÉPOSÉS
11. PÉRIODE DE QUESTIONS
12. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 MAI 2018

Monsieur le maire René Pelletier souhaite la bienvenue et ouvre la séance constatant le quorum à 10h06.



Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

2018-05-83

No de résolution
ou annotation

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU le projet d'ordre du jour ;

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par France Robillard Pariseau et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour soit et est approuvé tel que rédigé.

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

2018-05-83

3.1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 AVRIL 2018

ATTENDU que les membres ont tous reçu le projet de procès-verbal de la séance ordinaire du 19 avril 2018 joint à la convocation de la présente séance ;

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Claude Pariseau et unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 avril 2018 soit et est approuvé tel que rédigé.

2018-05-84

3.2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 MAI 2018

ATTENDU que les membres ont tous reçu le projet de procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 mai 2018 joint à la convocation de la présente séance ;

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Daniel Filiatrault et unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2018 soit et est approuvé tel que rédigé.

2018-05-85

3.3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 MAI 2018

ATTENDU que les membres ont tous reçu le projet de procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 mai 2018 joint à la convocation de la présente séance ;

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Michel Roch et unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mai 2018 soit et est approuvé tel que rédigé.

4. ADMINISTRATION ET FINANCES

2018-05-86

4.1. APPROBATION DES COMPTES

ATTENDU le dépôt de la liste des comptes déposée par le secrétaire-trésorier qui certifie que les crédits sont disponibles pour couvrir ces dépenses au montant total de 90 332,08\$.

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par France Robillard Pariseau et unanimement résolu :

QUE le conseil approuve et entérine le paiement des comptes suivants :

Type	Période	Total
Dépenses incompressibles	21 avril au 20 mai	35 948,19 \$
Déboursés	21 avril au 20 mai	54 383,89 \$

4.2. TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

Aucun transfert ce mois-ci.

2018-05-87

4.3. EMBAUCHE DE STAGIAIRES AVEC UNE SUBVENTION FÉDÉRALE

ATTENDU la demande de financement approuvée dans le cadre d'Emplois d'été Canada pour un poste d'adjointe administrative ;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

ATTENDU que ce financement couvre 6\$/heure pour un salaire minimum de 15\$/heure à verser par la municipalité pour un total de 240 heures ;

ATTENDU les besoins en gestion administrative notamment pour le classement des dossiers par numéro matricule suite à la rénovation cadastrale et autres tâches administratives ;

ATTENDU les besoins pour inspecter le territoire en appui à l'inspecteur en bâtiment ainsi que pour aider au niveau du greffe ;

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par David Estall et unanimement résolu :

De procéder à l'embauche de Mme Molly Girouard à titre d'adjointe administrative dont le salaire sera défrayé par la subvention d'Emploi d'été Canada pour 6\$/heure et 9\$/heure par la municipalité pour un total de 240 heures entre le 26 juin et 1er septembre 2018.

De mandater le maire et la direction générale à procéder à des appels de candidature pour embaucher un adjoint à l'officier municipal et un adjoint au greffe selon les mêmes conditions que le poste d'adjointe administrative.

Ces dépenses seront passées au poste budgétaire 02 13000 141 et au poste budgétaire 02 61000 141 pour le poste d'adjoint à l'officier municipal.

2018-05-88

4.4. ADHÉSION À LA COOP DES 4 PÔLES ET NOMINATION DE 2 ADMINISTRATEURS

ATTENDU que la COOP des 4 pôles œuvre depuis quelques années sur le territoire de la municipalité ;

ATTENDU que la COOP s'occupe notamment de la navette sur le lac ;

ATTENDU qu'une municipalité peut être membre d'une coopérative de solidarité ;

ATTENDU que la municipalité est favorable à confier des mandats à la COOP touchant à différents enjeux et que sa présence sur le conseil d'administration lui permettra de favoriser l'atteinte des objectifs de la municipalité ;

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Michel Roch et résolu à la majorité :

D'adhérer comme membre de la COOP des 4 pôles au coût de 500\$ à prendre au poste budgétaire 02 1900 494 (cotisations et abonnement).

De nommer Mme France Robillard Pariseau et M. Daniel Filiatrault pour représenter la municipalité au Conseil d'administration de la COOP des 4 pôles.

Mme Corina Lupu demande le vote :

		Oui	Non	Abstention	Absent
René Pelletier	Maire			X	
Michel Roch	District # 1	X			
David Estall	District # 2	X			
Claude Pariseau	District # 3	X			
France Robillard Pariseau	District # 4	X			
Corina Lupu	District # 5		X		
Daniel Filiatrault	District # 6	X			

2018-05-89

4.5. PRÊT DE LOCAUX POUR LA COOP DES 4 POLES

ATTENDU que la COOP des 4 pôles a besoin de locaux administratifs ;

ATTENDU la disponibilité d'espaces dans le centre administratif ;

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Claude Pariseau et résolu à la majorité :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

D'offrir gratuitement à la COOP des 4 pôles un bureau administratif ainsi qu'un local de rangement à même le Centre Marcel Tassé pour une durée indéterminée et à la discrétion de la municipalité.

Mme Corina Lupu demande le vote :

		Oui	Non	Abstention	Absent
René Pelletier	Maire			X	
Michel Roch	District # 1	X			
David Estall	District # 2	X			
Claude Pariseau	District # 3	X			
France Robillard Pariseau	District # 4	X			
Corina Lupu	District # 5		X		
Daniel Filiatrault	District # 6	X			

2018-05-90

4.6. ADOPTION DU RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE NO 2018-04

Attendu que la municipalité de Lac-des-Seize-Îles désire actualiser sa réglementation portant sur la régie interne du Conseil ;

Attendu qu'un avis de motion a dûment été donné par David Estall lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le 19 avril 2018 ;

Attendu que les membres du Conseil ont reçu copie du projet de règlement lors de la séance ordinaire tenue le 19 avril 2018, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

Par conséquent,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Daniel Filiatrault et unanimement résolu d'adopter le règlement de régie interne no 2018-04 joint aux présentes.

2018-05-91

4.7. SIGNATURE DE LA CONVENTION COLLECTIVE ET D'UNE LETTRE D'ENTENTE 2018-01

ATTENDU le projet de convention collective négocié entre le syndicat et la municipalité

ATTENDU le projet de lettre d'entente 2018-01 ;

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par France Robillard Pariseau et unanimement résolu :

D'autoriser la signature de la convention collective et de la lettre d'entente 2018-01 jointes aux présentes par le maire et le conseiller Daniel Filiatrault.

De remercier Dominique Lemieux pour sa collaboration à titre de présidente du syndicat lors de cet exercice de négociation.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun dossier.

6. TRANSPORT ET VOIRIE

Aucun dossier.

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

2018-05-92

7.1. AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT 2018-08 ABROGEANT LE RÈGLEMENT 2014-15

Monsieur Michel Roch donne un avis de motion à l'effet qu'un projet de règlement no 2018-08 abrogeant le règlement 2014-15 sera présenté pour étude et adoption à une séance ultérieure ayant effet d'abroger le règlement 2014-15.

Les membres du conseil déclarent avoir reçu une copie dudit règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture complète.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

7.2. ANALYSE D'EAU - RSVL

ATTENDU l'importance de la qualité de l'eau du Lac-des-Seize-Iles ;

ATTENDU que la municipalité est membre du Réseau de surveillance volontaire des lacs et souhaite poursuivre l'étude du lac ;

ATTENDU qu'il y a 4 stations de suivi dans le lac et que le coût des analyses de phosphore total, carbone organique dissous et chlorophylle *a* sont au coût de 239 \$;

ATTENDU la proposition du CCE de poursuivre les analyses pour le lac ;

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par David Estall et unanimement résolu :

De procéder à des analyses d'eau dans 1 station au coût de 259\$ à prendre au poste budgétaire 02 46000 419 et de poursuivre les mesures de turbidité sur les 4 stations.

8. LOISIRS ET CULTURE

2018-05-94

8.1. DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION PIQM-MADA

ATTENDU le plan d'action MADA de la municipalité ;

ATTENDU l'intention de la municipalité d'ériger des toilettes publiques près du pavillon Brunet ;

ATTENDU la consultation publique menée dans le cadre de MADA et les demandes répétées de plusieurs villégiateurs à l'effet d'avoir des toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite ;

ATTENDU les efforts de la municipalité pour améliorer les services et l'environnement autour du pavillon Brunet et de la Marina municipale ;

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Michel Roch et résolu à la majorité :

D'entériner le dépôt d'une demande de subvention au programme PIQM-MADA pour un projet de construction d'un bloc sanitaire au montant total 113 327 \$ comprenant les taxes non remboursables. La municipalité prend l'engagement de payer au minimum sa contribution de 20% dans le projet au montant de 22 665 \$.

Mme Corina Lupu demande le vote :

		Oui	Non	Abstention	Absent
René Pelletier	Maire			X	
Michel Roch	District # 1	X			
David Estall	District # 2		X		
Claude Pariseau	District # 3	X			
France Robillard Pariseau	District # 4	X			
Corina Lupu	District # 5		X		
Daniel Filiatrault	District # 6	X			

9. VARIA

10. DOCUMENTS DÉPOSÉS

- Permission de voirie – entretien et raccordement de voirie
- Information de la MRC sur la gestion des matières résiduelles
- Procès-verbal du comité embellissement
- Lettre d'appui transport navette
- Lettre comité embellissement
- Pétition : Changement de nom de la rue Tassé en la rue Brin



No de résolution
ou annulation
2018-05-95


Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles


11. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de question débute à 10h46.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Étant 11h30, IL EST DUMENT PROPOSÉ par France Robillard Pariseau et unaniment résolu de lever l'assemblée l'ordre du jour étant épuisé.


Jean-François Albert
Directeur général et secrétaire-trésorier


René Pelletier
Maire